

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 11.02.2009**

PRÉSENTS :

Mesdames MEYRAT (pouvoir de Mme LAPEYRE), MESSI, PERTHUIS (pouvoir de Mme PERINET à partir du rapport N°4), JOURNE-LHÉRISSON , ARTESE, LASSORT, LABADIE, RYCKWAERT.

Messieurs DEZALOS, FAUVE, KHERCHACHE, VOLCÉNO,

M. MARTIN,

Mme BARAILLES.

EXCUSÉS :

Mmes MAHAIE, LAGOUARDE.

M. ROUX.

Le compte-rendu du 02 décembre 2008 est adopté à l'unanimité.

1) Débat d'orientation budgétaire 2009.

LE C.C.A.S. :

La maîtrise des dépenses est confirmée mais reste fragile en raison du poids des dépenses du personnel :

- **Charges à caractère général (chapitre 11) :** elles sont en baisse en raison de la baisse des repas à domicile, pas de participation à la crèche KIRIKOU pour l'année 2008, moins de travaux d'entretien des bâtiments.
- **Charges de personnel (chapitre 12)** en augmentation, liée essentiellement au nouveau mode de rémunération des assistantes maternelles de la crèche familiale.
- **Dépenses de fonctionnement (poste 65)** en augmentation : en raison du versement par le CCAS d'une subvention d'équilibre à la MARPA de 12 000 € et de l'augmentation du compte 656 secours aux personnes.

Les recettes sont en baisse pour la deuxième année consécutive (déficit -46 887 € en 2007 et -76 221.76 € en 2008).

Les aides de la C.A.F. sont calculées sur le taux de fréquentation dans un contexte budgétaire peu favorable.

Les recettes sont apportées essentiellement par les structures de la petite enfance, crèche et halte garderie. Elles sont complètes et une liste d'attente a été mise en place. Taux de remplissage important : 85 % pour la halte garderie et 90 % pour la crèche. 15 refus pour l'année 2008 concernant la crèche, ces familles ont été dirigées vers une autre structure de Boé : le R.A.M. qui propose une liste d'assistantes maternelles indépendantes dont le nombre est en augmentation.

Pour 2009 :

- Porter la subvention communale au C.C.A.S. à 250 000 €.
- La masse salariale devrait augmenter de 4 %
- Le dispositif des chèques déjeuner coûte 22 000 € pour une année complète.
- En investissement : prévoir des achats de complément pour la halte garderie et renouveler le petit matériel.

LA M.A.R.P.A.

Les recettes se tassent et les charges progressent ce qui entraîne un déficit de fonctionnement malgré les efforts de gestion réalisés (hausse des dépenses de +15 % en 10 ans). cela implique une participation quasi obligatoire du CCAS pour combler le déficit de fonctionnement.

Pour 2009 :

- Réfection des appartements : inscrire la somme de 9000 € à l'article 6152 pour la réfection de 3 appartements.
- Prévoir la subvention d'équilibre qui correspondra au déficit sans résultat de fonctionnement reporté. Le résultat 2008 sera intégré dans les recettes 2009.

Débat d'Orientation Budgétaire 2009 adopté à l'unanimité.

**2) Attribution d'une indemnité de Conseil 2009 à Mme CARLOTTO
Receveur-Percepteur d'Agen Municipale.**

Il est d'usage de verser à la personne une indemnité de conseil, elle est fonctionnaire du trésor public. Pour l'année 2009 le montant est de 414.25 €.

Délibération adoptée par 12 voix pour et 2 abstentions.

**3°) Vacances pour tous : renouvellement de la convention avec la Fédération
des Œuvres Laïques.**

La convention entre le C.C.A.S et la Fédération des Œuvres Laïques permet de venir en aide aux familles en difficulté en attribuant une participation au financement des vacances des enfants.

Cette somme est la même que l'année dernière (1067 €).

Délibération adoptée à l'unanimité.

4°) Revalorisation du tarif des repas à domicile.

SCOLAREST nous a fait part de la révision du prix du repas au 1^{er} janvier 2009, sur la base des derniers indices connus, il passe pour le CCAS de 6,63 € à 6,90 €.

Le prix du repas des bénéficiaires passera donc de 6,50 € à 6,77 € soit une prise en charge du C.C.A.S. de 13 centimes par repas.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5°) Mise à jour des effectifs de la M.A.R.P.A.

Suite au concours d'adjoint technique 1ere classe 2008, un agent de la MARPA a été déclaré « admis à titre interne ».

Afin de permettre à cet agent de bénéficier de ce résultat, il convient de supprimer le poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet et de créer le poste d'adjoint technique 1ère classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2009.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6°) Bilan des activités du C.C.A.S 2008.

Bilan complet chiffré des différentes activités du C.C.A.S. pour l'année 2008 permettant un aperçu du nombre de dossiers effectués concernant les actions du Conseil Général et les actions propres au CCAS.

Bilan également sur les aides ponctuelles accordées aux personnes pendant l'année 2008 sur :

- Tri par nature de secours : ce sont les bons alimentaires les plus nombreux ensuite viennent les aides pour l'énergie (eau, EDF, GAZ) et le loyer.
- Tri par quartier et par nombre de personne aidées : c'est à Boé Aquitaine que le nombre de personnes est le plus important, ensuite ce sont Boé Cité et St Pierre de Gaubert, très peu à Boé Village.

Ces bilans donnent une image plus précise des difficultés rencontrées par les familles et les quartiers les plus touchés.

La séance est levée à 20 H 30.

Le Directeur du C.C.A.S.,

Bruno MARTIN.